



# ACCOMPAGNEMENT DLA ET ASSOCIATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Octobre 2011



↘ Les grandes tendances  
sur la période 2004-2010

Entre 2004 et 2010, 4500 associations culturelles et artistiques ont été accompagnées dans le cadre du DLA. Elles représentent près de 14% de l'ensemble des associations culturelles employeuses. Qui sont-elles ? Quels types d'accompagnement ont-elles suivi ?

A l'occasion des Rencontres Nationales du DLA d'octobre 2011, le Cnar Culture a souhaité mettre en avant les principales tendances de ces accompagnements en s'appuyant sur les bases de données issues d'Enée. Cette note en rend brièvement compte.

## ↘ A retenir

- 4500 associations culturelles accompagnées, soit près de 15% des associations employeuses du secteur<sup>1</sup>
- 85% d'ingénieries individuelles : en moyenne, 1,54 ingénieries individuelles par association.
- Les associations de Rhône Alpes et de Languedoc Roussillon proportionnellement moins accompagnées, contrairement à celles de Midi-Pyrénées, d'Aquitaine ou du Limousin.
- Les collectifs d'artistes ou les compagnies représentent près de 20% des associations accompagnées. Un festival sur quatre a déjà été accompagné par les DLA.
- Près de la moitié des montants d'ingénieries consacrés au projet ou à la stratégie de consolidation.

1 *Les associations culturelles employeuses en France - Opale / Cnar Culture 2008*

La base de données Enée du Dispositif Local d'Accompagnement permet aux chargés de mission du DLA de saisir un ensemble d'informations sur les accompagnements réalisés auprès des associations : individuel ou collectif, thématique des accompagnements, nom du prestataire mobilisé... Le Cnar Culture enrichit cette base en précisant pour chaque association recensée la discipline concernée et la fonction principale de son activité (association de création, d'ateliers de pratiques artistiques ou école, lieu ou organisme de diffusion...). Si les associations développent bien souvent plusieurs types d'activités (une compagnie de théâtre peut proposer des ateliers en parallèle de ses créations), il s'agit d'identifier celle qui est centrale et prioritaire (ou revendiquée comme telle).

Il est important de noter cependant :

- Des imprécisions et quelques erreurs peuvent se glisser dans les fichiers : lorsqu'un accompagnement est engagé mais finalement pas réalisé, lorsque le prestataire change au dernier moment, si l'association déménage ou change de nom...
- Les associations prises en compte ici sont celles pour lesquelles les chargés de mission DLA ont indiqué le secteur 'Culture' comme 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> secteur d'activité.
- Certains doublons peuvent persister malgré les nettoyages effectués sur les fichiers.
- Les saisies récupérées vont jusqu'au 31/12/2010. Toutes les autres ingénieries qui ont été intégrées par la suite ne peuvent donc pas être prises en compte ici.
- Les analyses portant sur les thématiques d'accompagnement sont liées à du déclaratif : ces thématiques peuvent être élargies ou modifiées en cours d'accompagnement, ou même dès le démarrage.



↘ Méthodologie  
et précautions

Pour rappel, l'enquête Opale identifie 13 catégories d'associations culturelles, à savoir :

COMPAGNIE	Collectif, groupe, compagnie, ensemble (compagnies de théâtre, marionnettes, cirque, danse, arts de la rue, cirque, conte... groupes de musiques actuelles, collectifs d'arts visuels, ensembles vocaux et instrumentaux, orchestres, fanfares, chorales...)
ECOLE	Organisation d'ateliers de pratique artistique, cours, école (activités de sensibilisation et de transmission : ateliers d'écriture, cours de musiques ou de théâtre, écoles de cirque, sensibilisation culturelle auprès de publics sensibles ...)
ANIMATION	Associations souvent proches de l'éducation populaire (centres de loisirs, centres sociaux, ludothèques, MJC, foyers ruraux, maisons de quartiers... associations qui proposent des activités créatives ou des activités artistiques dans une optique de loisirs, associations communautaires...)
LIEU DE DIFFUSION	Diffusion régulière dans un lieu (théâtres, salles de spectacles, centres culturels polyvalents, maisons de la culture, espaces culturels, salles de musiques actuelles, cinémas, centres d'art contemporain)
FESTIVAL	Événements régulier (festivals de spectacle vivant mais aussi les salons du livre, les festivals de cinéma ou de photographie...)
ÉVÉNEMENT	Organisation ponctuelle d'événements, diffusion itinérante (organisateur de spectacles sans gestion de lieu, d'expositions, diffusion itinérante de spectacles (par exemple sous chapiteau) ou de cinéma et associations qui organisent des expositions)
MUSÉE	Musée, écomusée, musée de société (hors musées d'art, centre d'art contemporain, musées des beaux-arts)
MEDIA	Promotion de la culture, medias (radios associatives, presse culturelle, sites Internet dédiés à l'information culturelle, télévisions locales)
PRODUCTION, ÉDITION	Producteurs cinéma-vidéos, labels discographiques, maisons d'édition, production-accompagnement de groupes musicaux...
PATRIMOINE	Animation, sensibilisation, sauvegarde et restauration du patrimoine, sociétés historiques et archéologiques, cultures régionales
BIBLIOTHÈQUE	Bibliothèques, médiathèques, artothèques, conservation Associations ayant une mission de conservation culturelle, bibliothèques et médiathèques
SERVICES	Services aux artistes ou structures culturelles : soutien des activités des artistes et des structures culturelles (centres de ressources, accompagnement de structures, prestataires de services, fédérations...)
AGENCES	Agences locales, régionales ou nationales : associations départementales pour la musique et la danse (ADDM), agences régionales...



Le secteur  
culturel dans le DLA

## Données générales

---

Partout en France, ce sont quelques 28300 structures, en grande majorité des associations, qui ont bénéficié de l'action du dispositif local d'accompagnement.<sup>2</sup> Le secteur culturel est passé progressivement du troisième au deuxième secteur le plus accompagné par le dispositif. Aujourd'hui, avec plus de 900 associations suivies chaque année, le secteur culturel reste l'un des bénéficiaires principaux de ces acteurs de l'accompagnement.

Les ingénieries dont bénéficient les associations culturelles représentent depuis 2004 près de 18 millions d'euros dont 85% couvrent des actions individuelles, contre 78% pour l'ensemble des accompagnements tous secteurs confondus. Il semble donc qu'en moyenne, les associations culturelles soient plus fréquemment accompagnées de façon individuelle que dans les autres secteurs.

On estime que 2967 associations culturelles ont bénéficié d'au moins un accompagnement individuel (un seul accompagnement pour 64% d'entre elles) dont près de la moitié a également suivi un ou plusieurs accompagnement(s) collectif(s). D'autre part, la moitié des 2847 associations accompagnées en collectif n'a pas suivi d'accompagnement individuel.

### INGÉNIERIES DLA POUR LE SECTEUR CULTUREL 2004-2010



#### Ingénieries individuelles

2967 associations ont bénéficié d'une ou plusieurs ingénieries individuelles pour un montant total de près de 15 millions euros.  
64% ont suivi un seul accompagnement  
24% en ont suivi deux  
45 associations ont bénéficié de 5 à 9 accompagnements individuels

- > Moyenne de 1,54 ingénierie par association
- > En moyenne environ 5000 euros par association



#### Ingénieries collectives

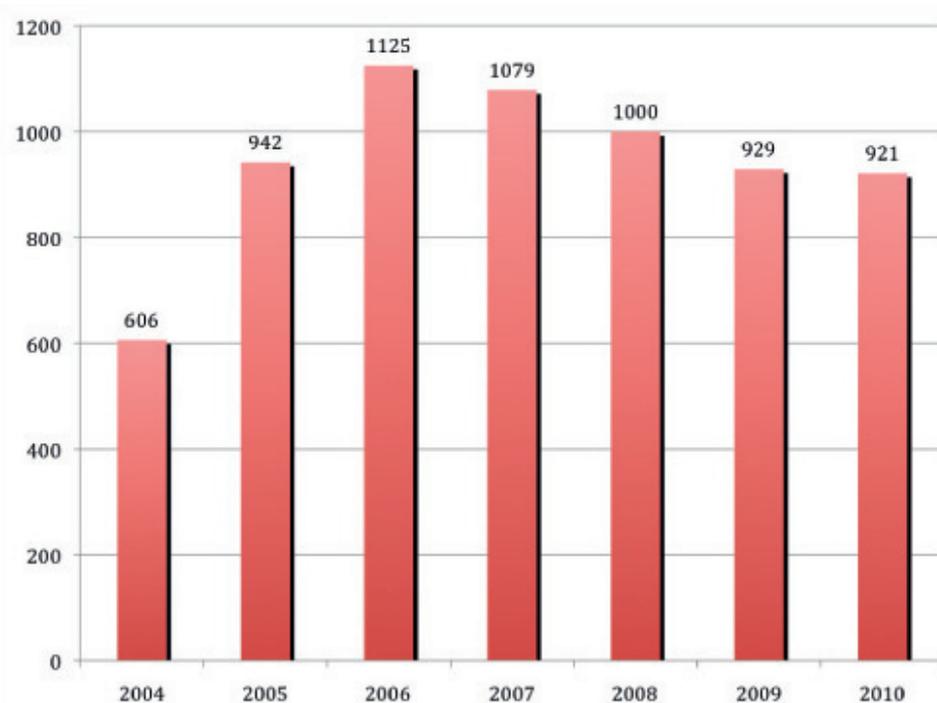
2847 associations ont bénéficié d'une ou plusieurs ingénieries collectives pour un montant total de plus de 2,8 millions d'euros :  
49% n'ont pas suivi d'accompagnement individuel  
58% ont suivi un seul accompagnement  
31% en ont suivi deux ou trois  
18 associations ont suivi plus de 10 accompagnements collectifs

- > Moyenne de 1,93 ingénierie par association

2. Ces données globales sont issues du *bilan d'activité consolidé*, Avise, mai 2011. Elles ne prennent en compte que les associations pour lesquelles la culture est le premier secteur d'activité identifié : dans Enée, il est possible de saisir jusqu'à 3 secteurs d'activité.

## Evolution entre 2004 et 2010

Si sur l'ensemble des secteurs accompagnés par les DLA, les dépenses moyennes d'ingénieries sont relativement stables depuis 2007 (autour de 2400 €), ces montants sont légèrement plus importants pour le secteur culturel. En 2010, en effet, les 921 associations accompagnées ont bénéficié chacune en moyenne de 2553 € d'ingénierie. L'évolution ci-dessous reflète globalement celle des accompagnements tous secteurs confondus : si le nombre d'associations bénéficiaires tend à diminuer depuis 2006, les dépenses moyennes d'ingénieries par association augmentent sensiblement sur cette même période.



**Graphique 1 :**

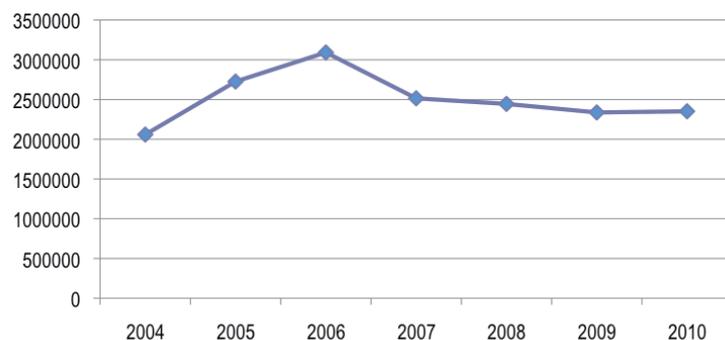
*Nombre d'associations culturelles accompagnées chaque année*

**Graphique 2 :**

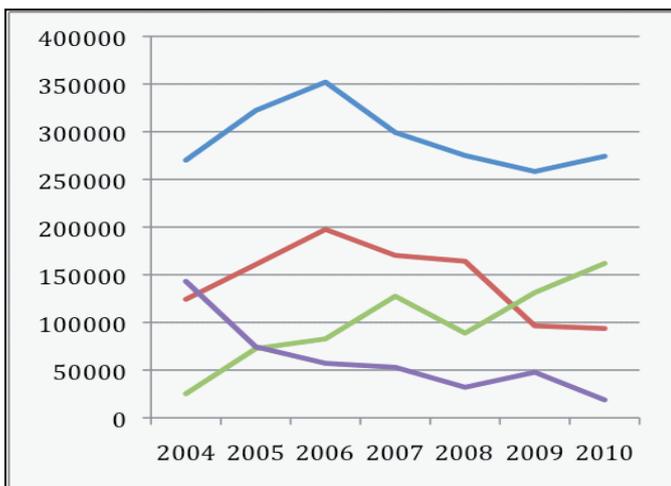
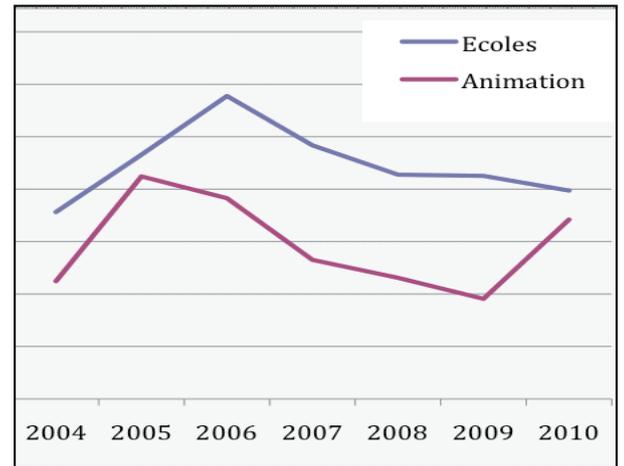
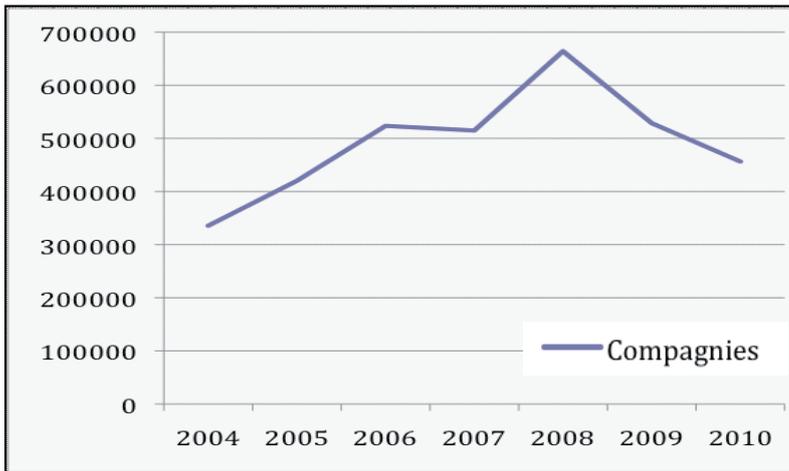
*Evolution des volumes totaux d'ingénieries pour les associations culturelles*

L'évolution des montants d'ingénieries reflète celle du nombre d'associations bénéficiaires dans le secteur culturel. Selon les catégories d'association, il est possible d'observer des tendances différentes : le DLA n'a pas été approprié par les diverses associations de la même façon ni à la même vitesse (cf graphiques 3).

### Volume total d'ingénieries

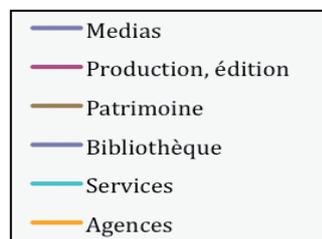
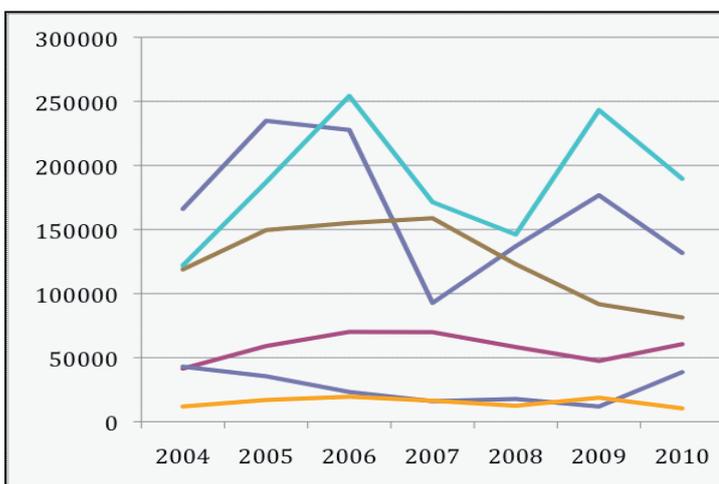


La catégorie des musées de société et écomusées et celle du patrimoine ont ainsi progressivement bénéficié de moins en moins de volumes d'ingénieries quand les structures d'animation ont opéré un retour vers le DLA assez net en 2010. Les structures organisatrices ponctuelles d'événements ont pour leur part mobilisé des fonds d'ingénieries de façon croissante depuis 2008.



**Graphiques 3 :**

*Evolution des montants d'ingénierie par catégorie d'association*

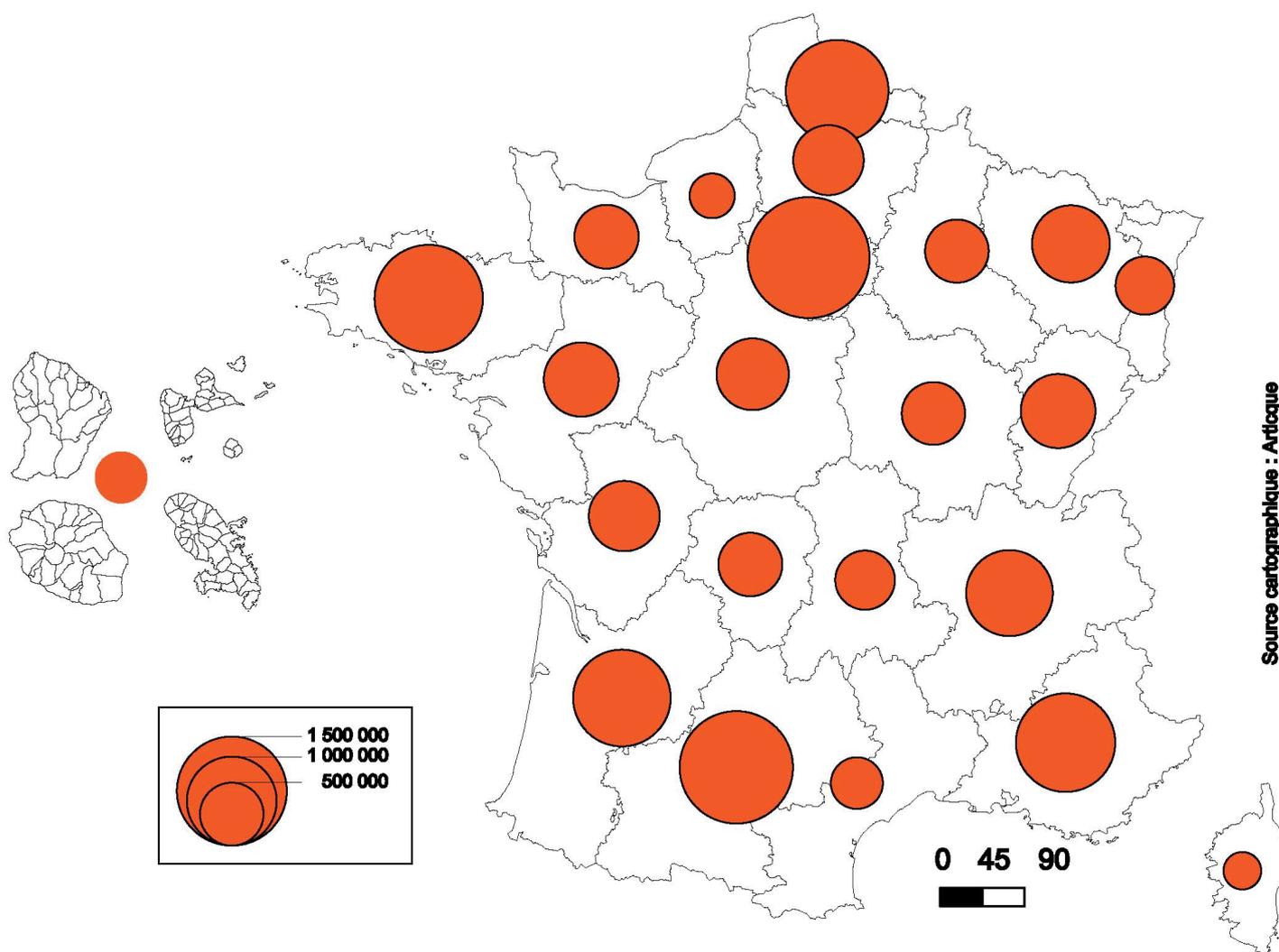


## Répartition géographique

Les volumes d'ingénieries consacrés aux associations culturelles et artistiques présentent de grandes différences selon les régions, à l'image des montants pour l'ensemble des secteurs. Cependant, la carte ci-dessous fait apparaître les régions fortement accompagnatrices comme l'Île de France, la Bretagne ou la région Midi-Pyrénées et les régions dont les budgets consacrés à la culture sont les plus faibles (Languedoc Roussillon, Basse Normandie).

### Carte 1 :

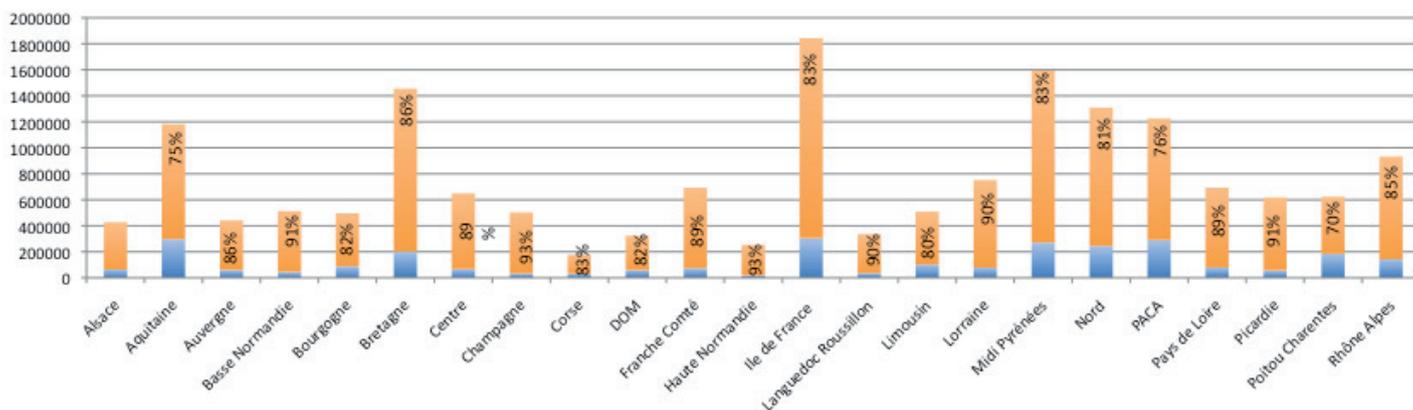
Répartition géographique des montants d'ingénierie consacrés aux associations culturelles (2004-2010)



La pratique des DLA dans la mise en place d'accompagnements collectifs diffère également selon les régions. Comme nous l'avons vu, en moyenne, la proportion des dépenses d'ingénieries pour le secteur culturel est de 85% d'accompagnements individuels pour 15% d'accompagnements collectifs.

Dans certaines régions cependant, les associations culturelles sont plus qu'ailleurs impliquées dans la mise en place d'accompagnements collectifs. C'est le cas des régions Poitou Charentes, PACA et Aquitaine où les accompagnements collectifs mobilisent respectivement 30%, 24% et 25% des sommes d'ingénieries.

### Répartition des montants d'ingénieries par région



**Graphique 4 :**

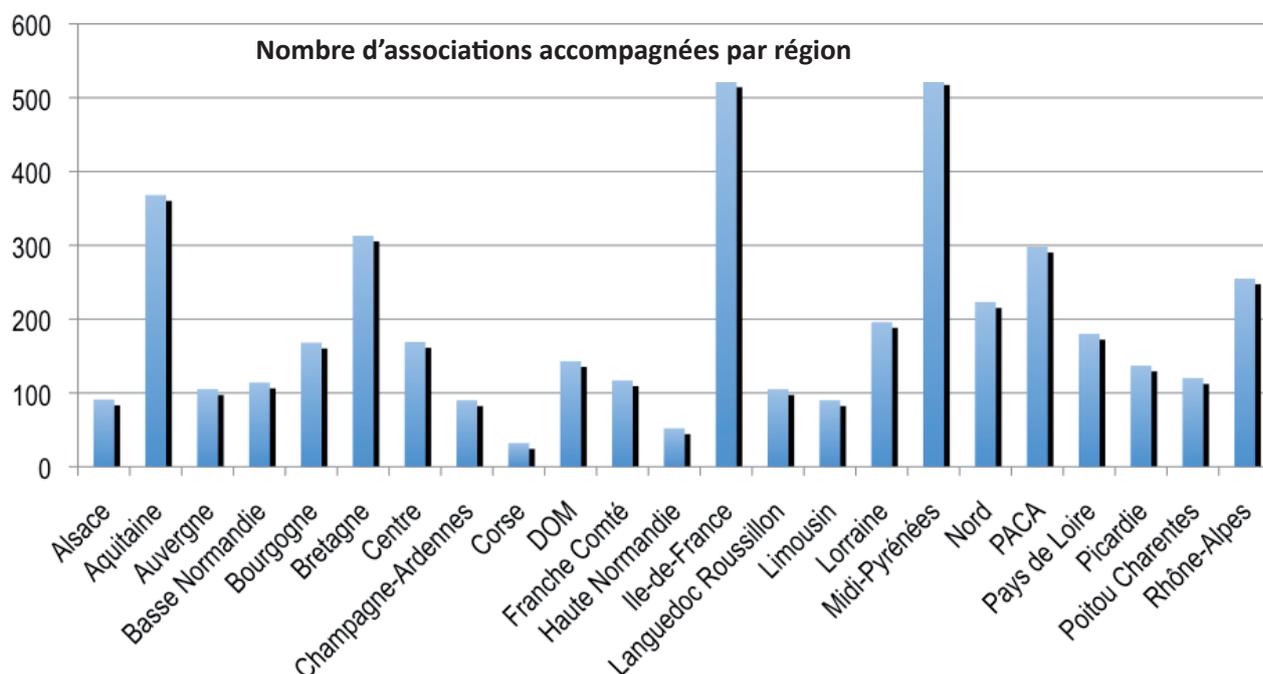
Répartition des accompagnements collectifs (en bleu) et individuels (en jaune) par région et part des accompagnements individuels

**Graphique 5 :**

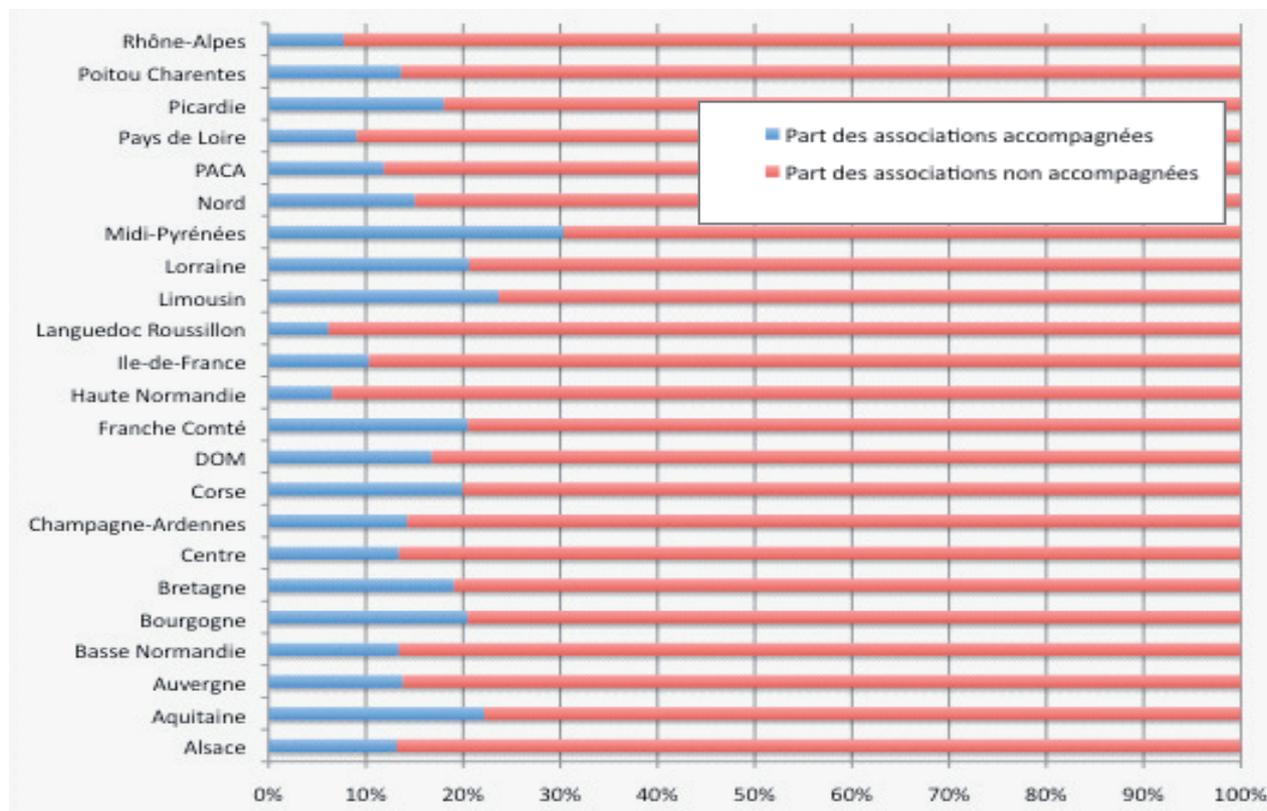
Répartition géographique des associations accompagnées

Les quelques 4500 associations accompagnées par les différents DLA sont implantées dans toutes les régions. A l'image de la forte densité d'associations présentes dans ces deux régions, les DLA d'Ile de France et de Midi-Pyrénées ont d'ores et déjà accompagné plus de 500 associations culturelles employeuses par région. De leur côté, de plus petites régions comme la Haute Normandie ou la Corse ont suivi respectivement 52 et 32 associations.

### Nombre d'associations accompagnées par région



Cependant, la comparaison avec les estimations du nombre d'associations culturelles employeuses dans chaque région<sup>3</sup> permet d'affiner ces remarques. En effet, si les DLA de Corse ont accompagné 32 associations culturelles, elles représenteraient en réalité 20% de la population régionale d'associations culturelles (cf graphique ci-dessous).



**Graphique 6 :**  
*Part des associations employeuses  
accompagnées dans chaque région*

Ainsi, on peut faire apparaître des différences régionales mettant en évidence les territoires où les associations culturelles seraient proportionnellement moins bien accompagnées. En Rhône Alpes, Pays de la Loire, Haute Normandie et Languedoc Roussillon, moins de 10% des associations culturelles employeuses ont ainsi été accompagnées. Ces différences territoriales peuvent avoir plusieurs explications : la fragilité des réseaux culturels, ou au contraire la présence d'acteurs structurants pouvant apporter des réponses aux problématiques posées par les associations culturelles, des actions d'accompagnements tournées prioritairement vers d'autres secteurs (insertion ou services aux personnes) pendant plusieurs années ou une communication du DLA limitée...

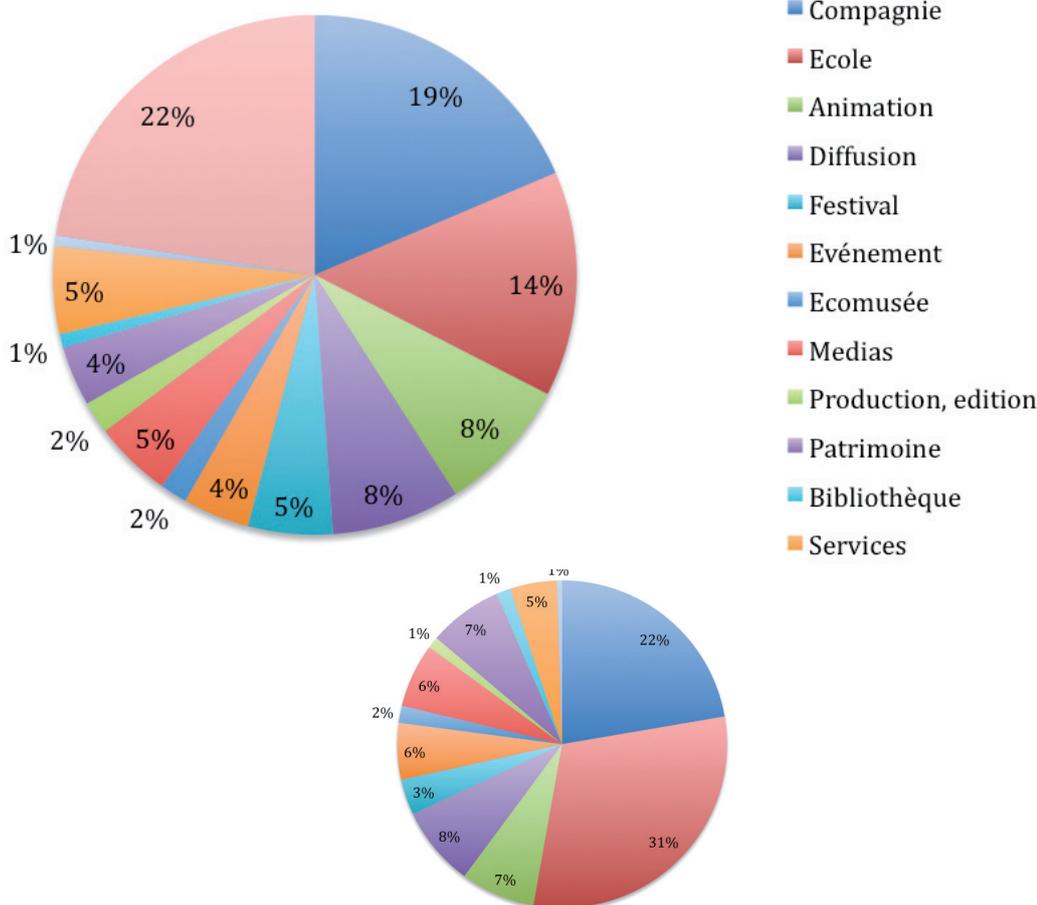
3. Les associations culturelles employeuses en France – Opale / Cnar Culture 2008. NB : Ces estimations sont liées à une réalité du paysage associatif culturel en 2007. Ces données évoluent constamment mais elles permettent de rendre compte de tendances.

## Les catégories d'associations concernées

La répartition des associations accompagnées selon leur fonction principale permet également d'apporter un éclairage comparatif à la réalité du paysage associatif employeur culturel. Ainsi, l'enquête nationale de 2008 indiquait une forte proportion d'associations de type 'écoles, cours, ateliers...' Cette catégorie reste cependant proportionnellement moins présente dans les publics des DLA.

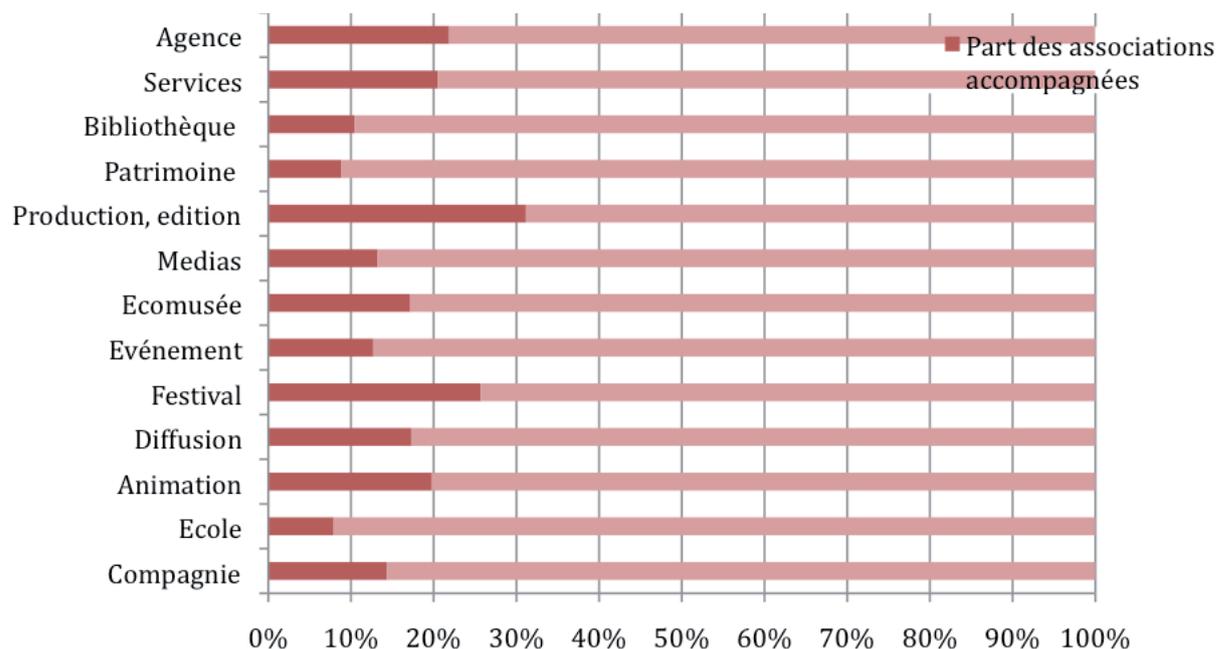
Source :  
Enquête nationale 2008

**Graphiques 7 :**  
*Catégories des associations accompagnées (dont 22% non définies) et comparatif avec la répartition globale*



En comparant les catégories d'associations accompagnées et la population des associations employeuses dans chaque région, on note ainsi que certaines associations sont proportionnellement moins accompagnées : les écoles, dont on vient de voir la part importante parmi les associations culturelles employeuses, ou les associations de patrimoine.

Inversement, il semble que les structures de diffusion, ainsi que les acteurs 'intermédiaires' (agences, services aux artistes ou aux structures...) sont proportionnellement plus accompagnées : plus de 30% des associations de production ou d'édition auraient ainsi été d'ores et déjà accompagnées, ainsi qu'un festival sur quatre.



**Graphique 8 :**

*Part des associations accompagnées par type d'association*

Remarque : la part importante des associations 'non définies' dans la base peut entraîner des interprétations trop rapides. On pourrait par exemple partir du présupposé que ces associations non définies sont réparties pour la plupart dans chacune des catégories de façon proportionnelle, ou considérer qu'elles sont particulièrement difficile à identifier, combinant plusieurs fonctions, ou encore qu'elles sont très jeunes. Sur certains territoires d'autre part, comme dans les Dom, les informations sur les associations sont souvent plus délicates à collecter.

## Caractéristiques des ingénieries

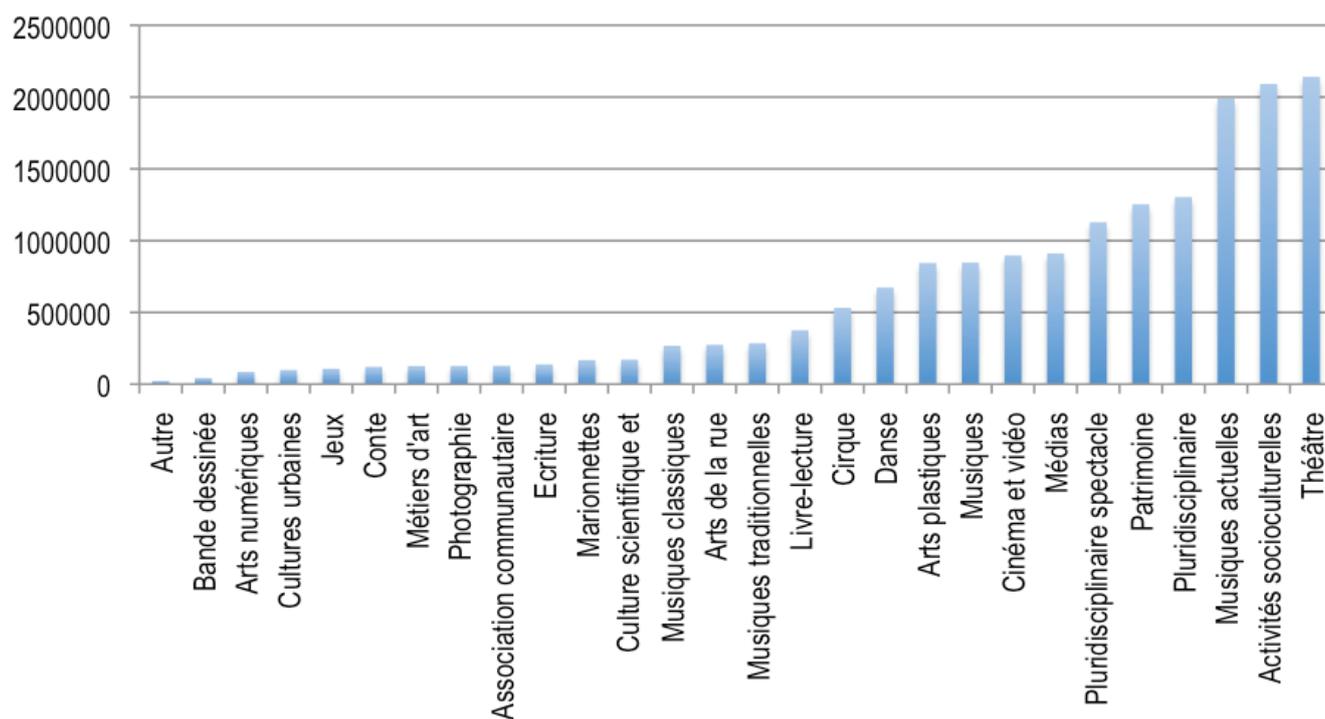
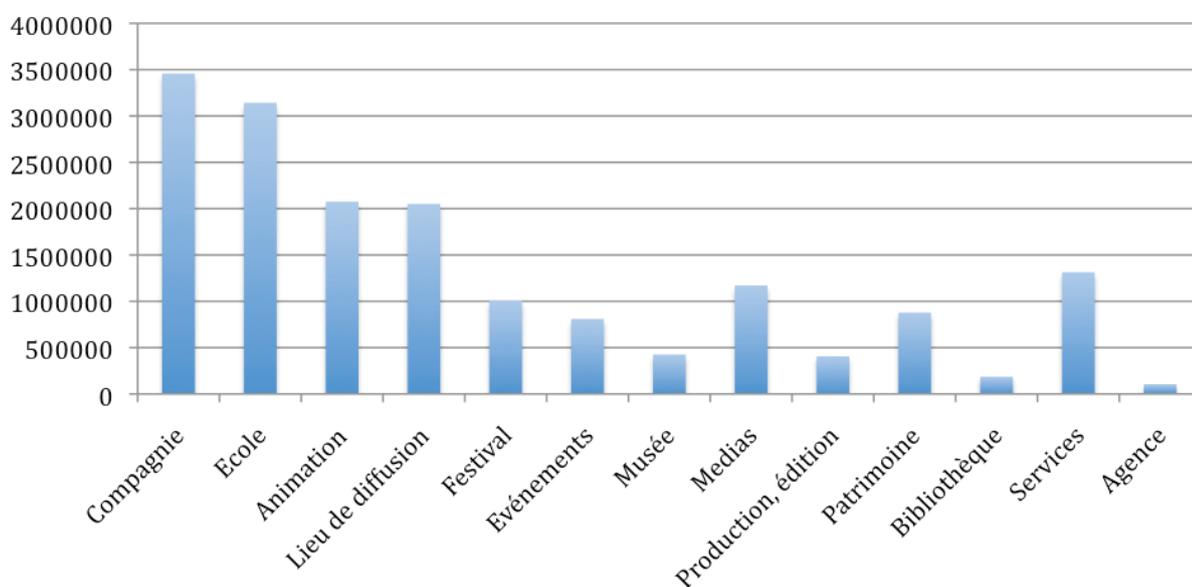
Au-delà d'une lecture des accompagnements à travers le nombre d'associations concernées, le traitement des montants d'ingénierie donnent une lecture plus fine de l'action des DLA auprès du secteur culturel : ces montants rendent en effet mieux compte des volumes d'accompagnement réels.

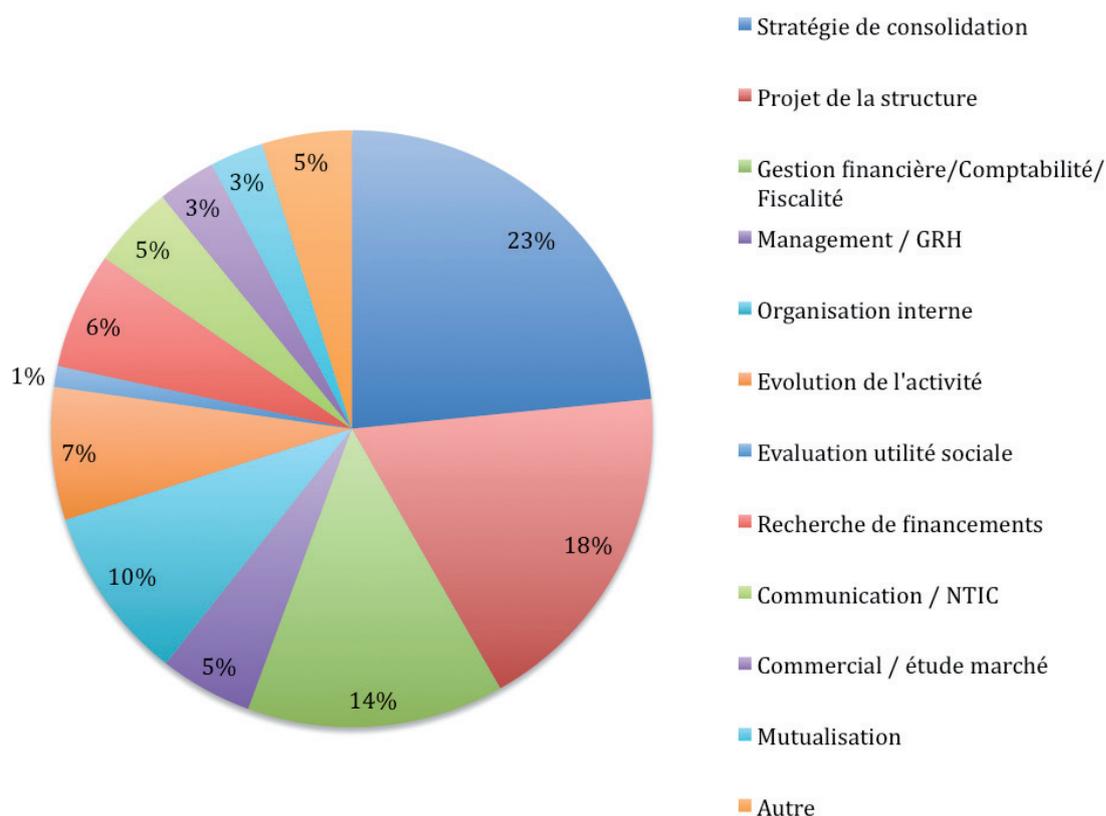
Ainsi, on peut lire dans les graphiques ci-dessous que les associations de théâtre ou de musiques actuelles (compagnies, groupes, lieux ou écoles...) comme les

associations proposant des activités socioculturelles bénéficient des montants d'ingénierie les plus importants. Les types d'associations bénéficiaires des plus importants montants d'ingénierie sont les compagnies, groupes ou collectifs d'artistes, associations dont la fonction principale est la création.

### Graphiques 9 :

Répartition des montants d'ingénierie par discipline et par catégorie d'association





**Graphique 10 :**

*Répartition des montants d'ingénierie par thématique*

Si l'on regarde plus en détail les thématiques des accompagnements suivis par les associations culturelles, il apparaît que :

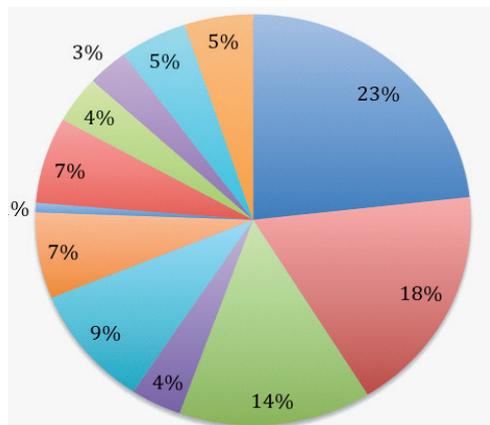
- 42% des montants d'ingénieries sont destinés à des accompagnements portant sur le projet global de la structure ou sa stratégie de consolidation, thématiques assez générales et transversales susceptibles de recouvrir un grand nombre d'actions d'accompagnement très différentes. On tendra à considérer qu'il s'agit donc plutôt d'accompagnements globaux, balayant le projet associatif et à travers lui les aspects internes, externes et les perspectives de développement.
- 20% sur les aspects économiques, financiers et fiscaux, et la recherche de financements (18% pour tous les secteurs confondus<sup>4</sup>) ;
- 15% sur l'organisation interne et le management ou la GRH (22% pour tous les secteurs confondus).

Selon les catégories d'associations, la répartition des montants d'ingénierie peut être sensiblement différente.

Si l'on observe des tendances générales similaires, on peut noter que certaines structures bénéficient plus de certains types d'accompagnement. Ainsi, les structures d'animation sont proportionnellement accompagnées de façon plus importante sur la question de leur projet, tandis qu'elles semblent moins bénéficier d'accompagnements dont la thématique principale serait la recherche de financement. Les associations de services ont quant à elles des accompagnements tournés plus largement vers leur stratégie de consolidation ou leur projet (48% des montants d'ingénierie) tandis que les lieux de diffusion ne mobilisent ce type d'accompagnement qu'à hauteur de 37% des montants d'ingénierie qui leur sont globalement consacrés (en moyenne, ces ingénieries représentent 41% de l'ensemble des accompagnements, tous secteurs et tous types d'associations confondus).

On peut également noter que l'approche collective sur la thématique de la mutualisation est plus importante pour les compagnies (que la thématique soit choisie ou subie). Des questionnements de plus en plus grands sur ce sujet traversent aujourd'hui en effet les compagnies de spectacle vivant, plus fortement que pour les MJC ou les associations de services.

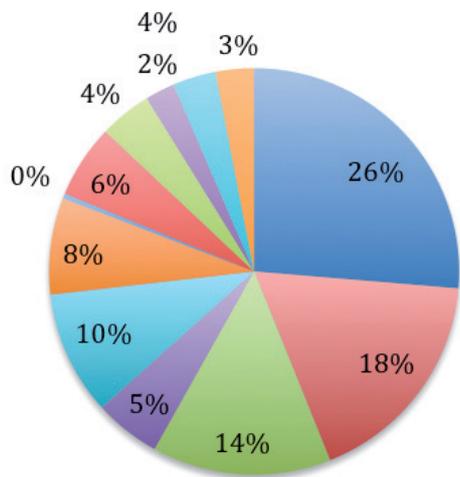
**Compagnies, collectifs d'artistes**



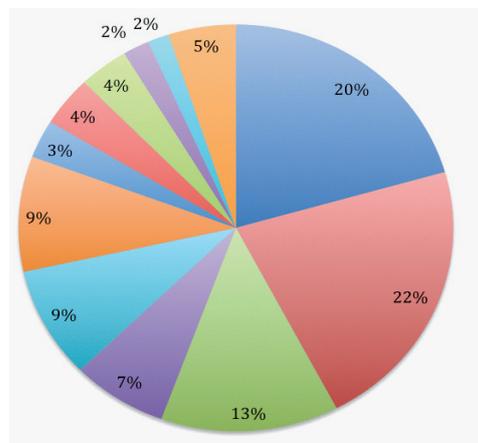
- Stratégie de consolidation
- Projet
- Gestion financière / comptabilité / Fiscalité
- Management et GRH
- Organisation interne
- Evolution de l'activité
- Evaluation utilité sociale
- Recherche de financements
- Communication et NTIC
- Commercial / études de marché
- Mutualisation
- Autres

**Graphiques 11 :**  
Thématique des accompagnements :  
répartition pour les principales  
catégories d'association

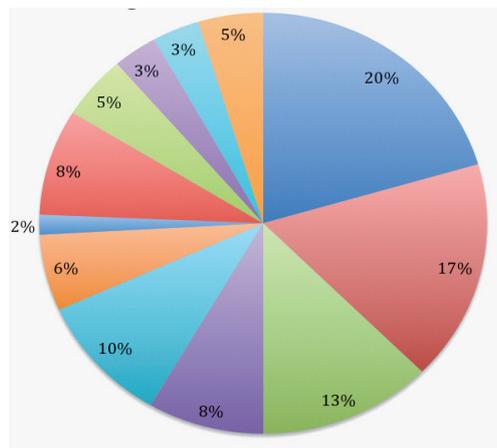
**Ecoles : organisation d'ateliers de pratiques artistiques**



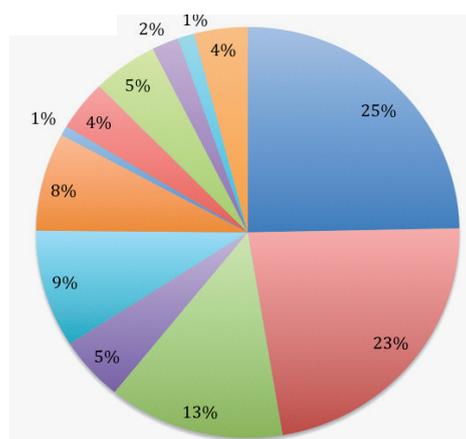
**Animation : centre socioculturels, MJC...**



**Diffusion régulière dans un lieu**



**Services, accompagnements des associations et des artistes**



## ↙ Contacts

### Opale

45, rue des Cinq Diamants – 75013 Paris  
01 45 65 2000  
[www.opale.asso.fr](http://www.opale.asso.fr) / [opale@opale.asso.fr](mailto:opale@opale.asso.fr)

### Lucile RIVERA

[lucile@opale.asso.fr](mailto:lucile@opale.asso.fr)  
Chargée de mission Cnar Culture

Depuis 20 ans, OPALE observe, valorise et outille les associations artistiques et culturelles par des travaux d'études, des publications et des mises en réseau. Depuis 2004, elle porte une mission d'animation et de ressources (Cnar Culture) dans le cadre **d'un dispositif de soutien à l'emploi associatif, le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)** dont ont déjà bénéficié 5000 associations culturelles et artistiques.

La mission Cnar est copilotée par deux regroupements culturels : l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc) et la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac).

[www.ufisc.org](http://www.ufisc.org)

[www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)

Retrouvez les outils du Cnar culture sur :  
[www.opale.asso.fr](http://www.opale.asso.fr)

### Avec le soutien de



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ



Cette publication est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen